



Rapport de Diagnostic Accessibilité

VILLE DE MARSEILLE



**CINEMA DE
L'ALHAMBRA**

9 Novembre 2012



DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE		
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE		Bâtiment ERP UPEP 616015 3ème catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012 Par : Alexandre Vautrin		

1ère PARTIE	Description du site & Bâtiment
-------------	--------------------------------------

Sommaire

1ère partie : PRÉSENTATION DU SITE & BÂTIMENT

- ▶ Présentation générale
- ▶ Analyse fonctionnelle

2ème partie : ÉTAT DES LIEUX

Situation générale du site & bâtiment au regard de la réglementation présentée sous la forme d'un relevé des obstacles à l'accessibilité

3ème partie : PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC

Présenté sous la forme d'un tableau, le diagnostic décrit les Non-conformités et obstacles à l'accessibilité, ainsi que les préconisations d'amélioration et estimatifs financiers associés. Les Non-conformités et obstacles sont classés par ordre chronologique tels que relevés lors du « diagnostic exhaustif en marchant ».

4ème partie : SYNTHÈSE

- ▶ Indicateurs Accessibilité A2CH
- ▶ Présentation des 3 scénarios de mise en accessibilité :
 - Estimatif des coûts
 - Répartition des coûts selon les niveaux d'impacts
- ▶ Ventilation des coûts selon :
 - La décomposition spatiale du site & bâtiment
 - Le zonage fonctionnel du site & bâtiment

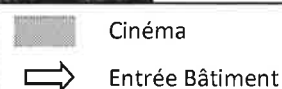
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

Présentation générale

Le Cinéma de l'Alhambra est un ERP de type NC, classé en 3^{ème} catégorie (type non communiqué par la Maîtrise d'Ouvrage).

Le Cinéma de l'Alhambra comporte :

- ▶ 2 entrées :
 - ▶ entrée principale de plain-pied
 - ▶ entrée PMR via une rampe
- ▶ 2 niveaux :
 - RDC
 - R+1 (CdT et haut de salle)



DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

Analyse fonctionnelle

Le Cinéma de l'Alhambra comporte 2 niveaux :

RDC

- Circulations horizontales
- Accueil
- Salle de Cinéma
- Sanitaires

R+1

- Circulations horizontales
- Locaux CdT
- Salle de Cinéma

Les circulations verticales du bâtiment sont assurées par :

▶ Transport vertical :

- Absence d'ascenseur
- Les dispositions réglementaires n'imposent pas l'installation d'un ascenseur

▶ Escalier(s) :

- 1 escalier principal, donnant accès à la salle de cinéma
- 1 escalier secondaire, donnant accès à chaque niveau

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

LEGENDE

● : Les points de contrôle marqués d'un point rouge sont des non-conformités à l'accessibilité d'ordre **RÉGLEMENTAIRE**.

■ : Les points de contrôle marqués d'un carré bleu identifient les obstacles à l'accessibilité **ne relevant pas des obligations réglementaires**. Il s'agit donc de recommandations visant une meilleure accessibilité pour Tous.

Chacun de ces points est décrit dans la 3^{ème} partie du rapport intitulée « Diagnostic ». Les non-conformités et les obstacles sont numérotés afin de pouvoir être « tracés » tout au long du rapport.

1 - CHEMINEMENT EXTÉRIEUR	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Caractéristiques dimensionnelles du cheminement	●				
Cheminement accessible depuis le stationnement adapté	●				
Espace de manœuvre aux points de choix d'itinéraire	●				
Passage-piéton sécurisé				●	
Cheminement avec contraste tactile et visuel Le revêtement du cheminement accessible doit présenter un contraste visuel et tactile par rapport à son environnement. A défaut, le cheminement doit comporter, sur toute sa longueur, un repère tactile continu pour le guidage à l'aide d'une canne d'aveugle, et visuellement contrasté par rapport à son environnement pour faciliter le guidage des personnes malvoyantes.			■		1.1
Repérage des éléments structurant le cheminement Les principaux éléments structurant le cheminement doivent être repérables par les personnes ayant une déficience visuelle.		●	■		1.2 1.3 1.4
État du sol				●	
Caractéristiques liées à une pente				●	
Seuil et Ressaut				●	
Rupture de niveau ≥ 0.40 m				●	
Obstacle en hauteur et saillie latérale				●	
Accessibilité des équipements extérieurs	●				

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

1 - CHEMINEMENT EXTÉRIEUR	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Espace d'usage devant mobilier, équipement et commande	●				
Contrôle d'accès : interphonie				●	
Atteinte du système de communication et commandes	●				
Contrôle d'accès : gâche électrique et porte à ouverture automatique				●	
Repérage des parois vitrées				●	
Espace de manœuvre de porte				●	
Largeur des portails, portillons sur les cheminements extérieurs				●	
Poignée de portail				●	
Effort d'ouverture				●	
Volée de 3 marches ou plus				●	
Volée de moins de 3 marches				●	
Protection visuelle et/ou tactile sous escalier				●	
Éclairage et niveau d'éclairage	●				

2 - STATIONNEMENT	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Nombre et ratio de places adaptées Les places adaptées destinées à l'usage du public doivent représenter au minimum 2 % du nombre total de places prévues pour le public. Le nombre minimal de places adaptées est arrondi à l'unité supérieure. Au-delà de 500 places, le nombre de places adaptées, qui ne saurait être inférieur à 10, est fixé par arrêté municipal.			■		2.1
Situation de la place adaptée				●	
Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée				●	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

2 - STATIONNEMENT	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Raccordement au cheminement				●	
Signalisation du stationnement adapté				●	
Éclairage et niveau d'éclairage				●	
Contrôle d'accès & interphonie				●	
Signalisation du croisement piétons / véhicules				●	
Place adaptée boxée				●	
Obstacle en hauteur et saillie latérale dans un parking couvert				●	

3 - ACCÈS AU SITE ET AU(X) BÂTIMENT(S)	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Repérage de l'entrée principale Les entrées principales doivent être facilement repérables par des éléments architecturaux, ou par un traitement utilisant des matériaux différents ou visuellement contrastés.		●			3.1
Contrôle d'accès : interphonie				●	
Contrôle d'accès : gâche électrique et porte à ouverture automatique				●	
Atteinte du système de communication et commandes	●				
Espace d'usage devant mobilier, équipement et commande	●				
Seuil et ressaut				●	
Espace de manœuvre (porte en tirant / en poussant) et sas	●				
Largeur des portes pour des locaux recevant < 100 personnes				●	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

3 - ACCÈS AU SITE ET AU(X) BÂTIMENT(S)	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Largeur des portes pour des locaux ≥ 100 personnes Les portes principales desservant des locaux ou zones pouvant recevoir 100 personnes ou plus, doivent avoir une largeur minimale de 1.40 m. Si les portes sont composées de plusieurs vantaux, la largeur minimale du vantail couramment utilisé doit être de 0.90 m. (0.77 m de passage utile pour une porte de 0.80 m ouverte à 90° ; 0.83 m de passage utile pour une porte de 0.90 m ouverte à 90°).		●			3.2
Largeur portique de sécurité				●	
Porte à tambour / tourniquet				●	
Porte automatique : réglage et détection				●	
Repérage des portes comportant une surface vitrée importante				●	
Poignée de porte Les poignées de porte doivent être facilement préhensibles et manœuvrables en position « debout » comme « assis », y compris par une personne ayant des difficultés à saisir et à faire un geste de rotation du poignet. Il est recommandé que les poignées soient de couleur contrastée par rapport à la porte. Les exigences portant sur les poignées de porte s'appliquent à l'exception de celle concernant l'éloignement de leur extrémité de plus de 0.40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche du fauteuil roulant.		●			3.3
Effort d'ouverture	●				

4 - CIRCULATION INTÉRIEURE HORIZONTALE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Repérage et guidage Dans le cas de volume important (hall d'établissement de grande taille), il est très fortement recommandé d'appliquer les dispositions sur le repérage et le guidage pour les personnes déficientes visuelles (repère tactile et visuel au sol).		●			4.1
Caractéristiques dimensionnelles liées à la circulation intérieure horizontale	●				
Caractéristiques dimensionnelles liées à une pente / rampe				●	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

4 - CIRCULATION INTÉRIEURE HORIZONTALE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Seuil et Ressaut				●	
État du sol	●				
Obstacle en hauteur et saillie latérale				●	
Repérage des parois vitrées				●	
Éclairage et niveau d'éclairement	●				
Atteinte des commandes, équipements, mobiliers	●				
Espace d'usage devant mobilier, équipement et commande	●				
Présence de mobilier encombrant La présence de mobilier peut encombrer et gêner le passage de circulation.		●			4.2
Rupture de niveau ≥ 0.40 m	●				

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

4 - CIRCULATION INTÉRIEURE HORIZONTALE	Conforme	Non conforme	Recom- mandation	Sans objet	N°
Volée de 3 marches ou plus • Hauteur de marche ≤ 17 cm • Giron ≥ 28 cm • Largeur ≥ 1 m entre mains courantes En l'absence de travaux ayant pour objet de changer les caractéristiques dimensionnelles des escaliers, celles-ci peuvent être conservées. • Appel de vigilance pour les malvoyants, à 50 cm du 1er nez de marche, en partie haute • Contremarche de 10 cm minimum pour les première et dernière marches ; contrastée visuellement • Nez de marche non glissants, de couleur contrastée Main courante : • Main courante de chaque côté • Si l'installation d'une seconde main courante réduit le passage < 1 m, une seule main courante est exigée • Hauteur main courante : entre 0.80 et 1.00 m • Continue, rigide et facilement préhensible • Dépassant les première et dernière marches de la largeur d'un giron • Différenciée du support par un éclairage particulier ou un contraste visuel Eclairage : Le dispositif d'éclairage artificiel doit permettre d'assurer des valeurs d'éclairement mesurées au sol, d'au moins 150 lux en tout point de chaque escalier. Lorsque la durée de fonctionnement d'un système d'éclairage est temporisée, l'extinction doit être progressive. Dans le cas d'un fonctionnement par détection de présence, la détection doit couvrir l'ensemble de l'espace concerné et deux zones de détection successives doivent obligatoirement se chevaucher.					
Volée de moins de 3 marches				●	4,3 à 4,19

5 - CIRCULATION INTÉRIEURE VERTICALE

Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment

6 - ASCENSEUR

Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment

7 - TAPIS, ESCALIERS ET PLANS INCLINÉS MÉCANIQUES

Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

8 - SIGNALISATION & INFORMATION	Conforme	Non conforme	Recom- mandation	Sans objet	N°
Visibilité Les informations doivent être regroupées. Les supports d'informations doivent répondre aux exigences suivantes : • Être contrastés par rapport à l'environnement immédiat • Permettre une vision et une lecture en position "debout" / "assis" • Être choisis, positionnés et orientés de façon à éviter tout effet d'éblouissement, de reflet, ou de contre-jour dû à l'éclairage naturel ou artificiel • S'ils sont situés à une hauteur inférieure à 2.20 m, permettre à une personne mal voyante de s'approcher à moins d'un mètre.		●			8.1 8.2 8.3
Lisibilité	●				
Compréhension	●				

9 - SORTIES	Conforme	Non conforme	Recom- mandation	Sans objet	N°
Repérage de la sortie usuelle, sans risque de confusion avec les issues de secours La signalisation indiquant la sortie usuelle ne doit présenter aucun risque de confusion avec le repérage des issues de secours. Les sorties doivent être aisément repérées, atteintes et utilisables par les personnes handicapées. Chaque sortie doit être repérable de tout point où le public est admis, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une signalisation adaptée.		●			9.1 à 9.4

10 - REVÊTEMENTS DE SOLS, MURS ET PLAFONDS (sous réserve de contrainte liée à hygiène et ambiance hygrométrique des locaux)	Conforme	Non conforme	Recom- mandation	Sans objet	N°
Tapis : dureté (obstacle à la roue) et/ou présence de ressaut	●				
Qualité des revêtements et de l'acoustique	●				

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

11 - DISPOSITIF D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENT ET DISPOSITIF DE COMMANDE	Conforme	Non conforme	Recom- mandation	Sans objet	N°
Point d'accueil Lorsqu'il y a plusieurs points d'accueil à proximité l'un de l'autre, l'un au moins d'entre eux doit être rendu accessible dans les mêmes conditions d'accès et d'utilisation que celles offertes aux personnes valides, être prioritairement ouvert, et signalé de manière adaptée dès l'entrée.		●	■		11.1 11.2
Système de transmission et d'amplification des sons pour les malentendants Toute information strictement sonore nécessaire à l'utilisation normale du point d'accueil doit faire l'objet d'une transmission par des moyens adaptés, ou être doublée par une information visuelle.			■		11.3 11.4
Éclairage et niveau d'éclairement	●				
Panneaux d'affichage instantané				●	
Espace d'usage devant mobilier, équipement et commande	●				
Présence de mobilier encombrant				●	
Équipement et mobilier (nombre & ratio)	●				
Atteinte des commandes, équipements, mobiliers Hauteur comprise entre 0.90 m et 1.30 m pour une commande manuelle, ainsi que pour les dispositifs ayant trait à la sécurité des personnes et non réservés à l'usage exclusif du personnel. Pour être utilisable en position "assis", un équipement ou élément de mobilier doit présenter les caractéristiques : a) Hauteur comprise entre 0.90 et 1.30 m : • pour une commande manuelle • lorsque l'utilisation de l'équipement nécessite de voir, lire, entendre, parler. b) Hauteur maximale de 0.80 m ; vide en partie inférieure d'au moins 0.30 m de profondeur, 0.60 m de largeur et 0.70 m de hauteur, permettant le passage des pieds et genoux d'une personne en fauteuil, lorsqu'un élément de mobilier permet de lire un document, écrire, utiliser un clavier.		●			11.5

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

11 - DISPOSITIF D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENT ET DISPOSITIF DE COMMANDE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Repérage des mobiliers, équipements, commandes Les dispositifs de commande doivent être repérables par un contraste visuel et/ou tactile. Les équipements et le mobilier doivent être repérables, notamment grâce à un éclairage particulier ou à un contraste visuel.		●			11,6 11,7

12 - PORTES, PORTIQUES ET SAS	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Espace de manœuvre (porte en tirant / en poussant) et sas	●				
Largeur des portes pour des locaux recevant < 100 personnes La largeur de la porte doit être de 0.90 m. Exception : la largeur de la porte doit être de 0.80 m en cas de : - porte d'accès aux escaliers - portes de sanitaires, douches, cabines d'essayage, chambres non adaptés - présence d'éléments porteurs (mur, poutres, planchers, poteaux) Lorsqu'il existe des contraintes liées à la présence d'éléments participant à la solidité du bâtiment, les portes principales desservant des locaux pouvant recevoir moins de 100 personnes doivent avoir une largeur minimale de 0.80 m. (0.77 m de passage utile pour une porte de 0.80 m ouverte à 90° ; 0.83 m de passage utile pour une porte de 0.90 m ouverte à 90°).		●			12,1
Largeur des portes pour des locaux ≥ 100 personnes				●	
Porte automatique : réglage et détection				●	
Porte à tambour / tourniquet				●	
Contrôle d'accès : gâche électrique et porte à ouverture automatique				●	
Contrôle d'accès				●	
Largeur portique de sécurité				●	
Repérage des portes comportant une surface vitrée				●	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

12 - PORTES, PORTIQUES ET SAS	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Poignée de porte Les poignées de porte doivent être facilement préhensibles et manœuvrables en position « debout » comme « assis », y compris par une personne ayant des difficultés à saisir et à faire un geste de rotation du poignet. Il est recommandé que les poignées soient de couleur contrastée par rapport à la porte. Exception : portes ouvrant uniquement sur un escalier, portes des sanitaires, douches et cabines d'essayage ou de déshabillage non adaptées. Les exigences portant sur les poignées de porte s'appliquent à l'exception de celle concernant l'éloignement de leur extrémité de plus de 0.40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche du fauteuil roulant.		●			12.2 12.3
Effort d'ouverture	●				
Repérage des éléments structurants (contraste visuel) Le contraste des portes permet aux personnes malvoyantes de se repérer les éléments structurants plus facilement		●			12.4

13 - SANITAIRE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Cabinet d'aisances adapté Chaque niveau accessible, lorsque des sanitaires y sont prévus pour le public, doit comporter au moins un sanitaire adapté pour les personnes handicapées circulant en fauteuil roulant. Les sanitaires adaptés doivent être au même emplacement que les autres, lorsque ceux-ci sont regroupés. Lorsqu'il existe des cabinets d'aisances séparés pour chaque sexe, un cabinet d'aisances accessible séparé doit être aménagé pour chaque sexe. Lorsqu'il existe des contraintes liées à la présence d'éléments porteurs participant à la solidité du bâtiment, l'aménagement d'un cabinet d'aisances accessible n'est pas exigé pour chaque sexe. Dans les garderies, crèches, écoles maternelles ou primaires, il appartient au Maître d'Ouvrage de définir les appareils sanitaires de dimensions réduites à installer.		●			13.1
Cabinet d'aisances adapté directement accessible depuis les circulations communes	●				
Espace de manœuvre avec possibilité de faire 1/2 tour (hors débattement de porte)	●				
Lavabo accessible dans le sas sanitaires				●	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

13 - SANITAIRE	Conforme	Non conforme	Recom-mandation	Sans objet	N°
Caractéristiques d'un lavabo accessible				●	
Batterie urinoirs				●	
Atteinte des accessoires	●				
Caractéristiques et aménagement intérieur du cabinet d'aisances adapté - Dispositif permettant de fermer la porte derrière soi - Espace d'usage latéral de 0.80 m x 1.30 m - Hauteur de la cuvette entre 0.45 et 0.50 m, abattant inclus - Lave-mains accessible d'une hauteur ≤ 0.85 m - Barre d'appui latérale entre 0.70 et 0.80 m du sol, et supportant tout le poids d'un adulte - Commande de chasse d'eau facilement accessible et manœuvrable - Robinetterie facilement préhensible.		●			13.2 à 13.6
Éclairage et niveau d'éclairement	●				

14 - ÉTABLISSEMENTS AVEC DOUCHES ET CABINES D'ESSAYAGE

Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment

15 - ERP RECEVANT DU PUBLIC ASSIS (salle de cinéma, amphithéâtre, ...)	Conforme	Non conforme	Recom-mandation	Sans objet	N°
Nombre et ratio de places réservées Dans les restaurants, ainsi que dans les salles à usage polyvalent ne comportant pas d'aménagements spécifiques, ces emplacements doivent pouvoir être dégagés lors de l'arrivée des personnes handicapées. Le nombre, les caractéristiques et la disposition de ces emplacements sont définis en fonction du nombre total de places offertes. Le nombre d'emplacements accessibles est d'au moins 2 jusqu'à 50 places et d'un emplacement supplémentaire par tranche ou fraction de 50 places en sus. Au-delà de 1 000 places, le nombre d'emplacements accessibles, qui ne saurait être inférieur à 20, est fixé par arrêté municipal.		●			15,1
Dimension de la place réservée				●	
Accessibilité de la place adaptée				●	
Répartition en fonction des différentes catégories de places				●	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE		
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE		Bâtiment ERP UPEP 616015 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 9 Novembre 2012 Par : Alexandre Vautrin		

2^{ème} PARTIE
État des
lieux

17 - CAISSES DE PAIEMENT DISPOSÉES EN BATTERIES

Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment

16 - ÉTABLISSEMENTS COMPORTANT DES LOCAUX À SOMMEIL (hôtel, hôpital, internat...)

Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment

RELEVÉ DES OBSTACLES

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

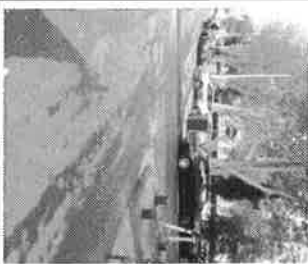
CINEMA DE L'ALHAMBRA
Rue Cinema - 13016 MARSEILLE

Bâtiment ERP
UPEP 616015 - 3^{ème} catégorie

Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012

Par : Alexandre Vautrin

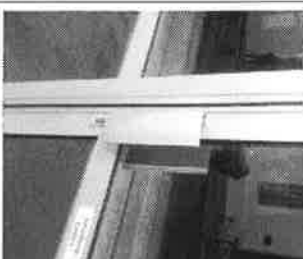
3^{ème} PARTIE
Diagnostic

Abords/accès											
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné			Liste des préconisations		Avis motivé A2CH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact				Description	N°		Estimatif en € Ht
Nombre et ratio de places adaptées		STATIONNEMENT Recommandation liée au nombre de places adaptées	2.1	■	●	●	●	Prévoir une concertation avec les services en charge de la Voirie. Aménager une place adaptée conforme vers l'entrée du site	1	0,00 €	
Repérage des éléments structurant le cheminement		Les caractéristiques du mobilier urbain ne sont conformes à l'abaque Voirie	1.4	■	●		●	Prévoir une concertation avec les services en charge de la Voirie. Remplacer / supprimer le mobilier urbain existant par des éléments conformes à l'abaque Voirie	2	0,00 €	
Repérage de l'entrée principale		L'entrée principale n'est pas facilement repérable pour une personne non-voyante	3.1	○		●		Installer une balise sonore au-dessus de la porte	3	900,00 €	

Abords/accès

Abords

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE			
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE		Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie	
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012		Par : Alexandre Vautrin	

Abords/accès											
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité			Type de handicap concerné				Liste des préconisations		Avis motivé A2CH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact				Description	N°		Estimatif en € Ht
Abords											
Poignée de porte		Les poignées de porte sont difficilement manoeuvrables, et peu repérables par absence de contraste visuel	3.3		●	●	●	Installer une poignée contrastée de type bâton de maréchal	4	100,00 €	
Visibilité		Le cheminement adapté n'est pas facilement repérable (nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 1)	8.2		●	●	●	Flécher l'accès au cheminement accessible. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	5	80,00 €	
Cheminement avec contraste tactile et visuel		Absence d'un repère tactile et/ou visuel continu	1.1		●	●	●	Poser un repère de guidage tactile et visuel	6	450,00 €	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

CINEMA DE L'ALHAMBRA
Rue Cinema - 13016 MARSEILLE

Bâtiment ERP
UPEP 616015 - 3^{ème} catégorie

Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012

Par : Alexandre Vautrin

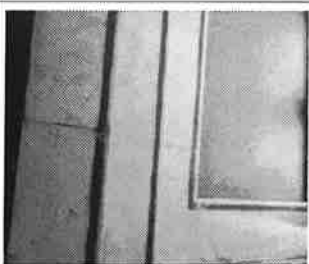
3^{ème} PARTIE
Diagnostic

Abords/accès												
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations		Avis motivé A2CH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°		Estimatif en € Ht
Largueur des portes pour des locaux ≥ 100 personnes		La largeur du vantail d'usage est non-conforme (largeur relevée en m : 0,77) ; largeur totale de la porte en m : 1,5	3.2						Remplacer la porte existante par une porte de larg. Mini de 1,40 m et disposant d'un vantail d'usage de 0,90 m	7	3 300,00 €	
Repérage des éléments structurant le cheminement		Les caractéristiques du mobilier urbain ne sont conformes à l'abaque Voirie	1.3						Remplacer / supprimer le mobilier urbain existant par des éléments conformes à l'abaque Voirie	8	0,00 €	
Repérage des éléments structurant le cheminement		Les principaux éléments structurant le cheminement ne sont pas facilement repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et/ou mentale	1.2						Accentuer le contraste sur les éléments structurant le cheminement	9	120,00 €	

Abords/accès

Abords

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012	
Par : Alexandre Vautrin	

RDC												
Circulations horizontales												
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité			Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé AZCH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°		Estimatif en € Ht
Voïée de 3 marches ou plus		ENTREE PRINCIPALE Les première et dernière contremarches ne sont pas contrastées visuellement / contraste insuffisant	4.7						Poser une plinthe de couleur sur les contremarches	10	450,00 €	
Voïée de 3 marches ou plus		L'appel de vigilance en partie haute de l'escalier et/ou du palier intermédiaire, est absent	4.10						Installer un appel de vigilance, à 50 cm du premier nez de marche, dans le sens de la descente	11	700,00 €	X
Voïée de 3 marches ou plus		Les nez de marche ne sont pas suffisamment contrastés	4.11						Poser des nez de marche de couleur, et non-glissants	12	740,00 €	X

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

CINEMA DE L'ALHAMBRA
Rue Cinema - 13016 MARSEILLE

Bâtiment ERP
UPEP 616015 - 3^{ème} catégorie

Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012

Par : Alexandre Vautrin

3^{ème} PARTIE
Diagnostic

RDC												
Circulations horizontales												
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations		Avis motivé A2CH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°		Estimatif en € Ht
Voie de 3 marches ou plus		Absence d'une main courante sur 2 côté(s) de l'escalier (de chaque côté, ou d'un seul côté si le passage libre < 1,10 m)	4.13						Installer une main courante sur le(s) côté(s)	13	720,00 €	
Voie de 3 marches ou plus		La voie d'escalier n'est pas doublée par une rampe	4.19						Flécher l'accès au cheminement accessible. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	14	80,00 €	
Repérage de la sortie usuelle, sans risque de confusion avec les issues de secours		Absence d'une signalétique adaptée indiquant la sortie usuelle (sans présenter de confusion avec le repérage des issues de secours) ; nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 1	9.2						Mettre en place une signalétique directionnelle pour indiquer la sortie usuelle dans les circulations	15	50,00 €	

RDC

Circulations horizontales

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE			
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE		Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie	
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012		Par : Alexandre Vautrin	

RDC									
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné	Liste des préconisations			Avis motivé AZCH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact		Description	N°	Estimatif en € Ht	
Repérage de la sortie usuelle, sans risque de confusion avec les issues de secours		Absence d'une signalétique / signalisation adaptée aux personnes non-voyantes, et indiquant la sortie usuelle (sans présenter de confusion avec le repérage des issues de secours) : nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 1	9.4		   	Installer un cartel braille/relief sur les mains courantes, les parois ou les portes, indiquant la sortie usuelle	16	30,00 €	
Circulations horizontales		Absence d'un point d'accueil / local accessible	11.2		   	Aménager une banque d'accueil adaptée au passage du fauteuil roulant	17	300,00 €	X
Accueil		Reperage des mobilier(s), équipement(s), commandes	11.7		   	Contraster l'équipement / mobilier par la couleur	18	100,00 €	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

CINEMA DE L'ALHAMBRA
Rue Cinema - 13016 MARSEILLE

Bâtiment ERP
UPEP 616015 - 3^{ème} catégorie

Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012

Par : Alexandre Vaurin

3^{ème} PARTIE
Diagnostic

RDC													
Accueil													
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations				Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht		
Visibilité		Le point d'accueil accessible n'est pas signalé de manière adaptée dès l'entrée (nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 1)	8.1						Installer une signalétique adaptée. Intégrer dans la signalétique des informations en braille / relief et des pictogrammes	19	80,00 €		
Repérage et guidage		Les principaux éléments structurant le cheminement et/ou l'accueil ne sont pas facilement repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et/ou mentale	4.1						Peindre le(s) poteau(x) pour dessiner un repère visuel contrasté	20	300,00 €		
Système de transmission et d'amplification des sons pour les malentendants		Recommandation liée à l'absence d'un système de transmission et d'amplification des sons par boucle magnétique	11.4						Mettre à disposition une boucle magnétique portable et la signaler par un pictogramme adapté	21	300,00 €		

RDC

Accueil

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

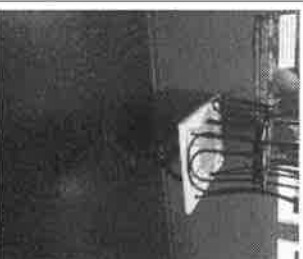
CINEMA DE L'ALHAMBRA
Rue Cinema - 13016 MARSEILLE

Bâtiment ERP
UPEP 616015 - 3^{ème} catégorie

Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012

Par : Alexandre Vautrin

3^{ème} PARTIE
Diagnostic

RDC												
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations		Avis motivé AZCH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°		Estimatif en € Ht
Accueil		Absence d'un point d'accueil / local accessible	11.1	■	●	●	●	●	Aménager un point d'accueil adapté à tous (moblier et équipements spécifiques)	22	2 500,00 €	
		Les mobilier(s) / équipement(s) ne sont pas repérables facilement	11.6	○		●		●	Contraster l'équipement / mobilier par la couleur	23	100,00 €	
		Le mobilier est situé à une hauteur non-conforme	11.5	○	●				Remplacer le mobilier pour le rendre accessible	24	300,00 €	
Locaux		Atteinte des commandes, équipements, mobiliers										

RDC

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

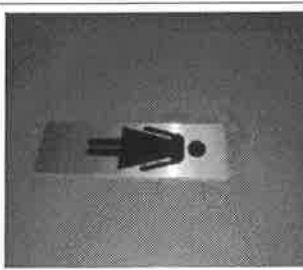
CINEMA DE L'ALHAMBRA
Rue Cinema - 13016 MARSEILLE

Bâtiment ERP
UPEP 616015 - 3^{ème} catégorie

Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012

Par : Alexandre Vautrin

3^{ème} PARTIE
Diagnostic

RDC													
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations				Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht		
Cabinet d'aisances adapté		Absence de cabinet d'aisances adapté	13.1	▲	●	●	●	●	Aménager un cabinet d'aisances adapté par sexe	25	6 500,00 €	✗	
Caractéristiques et aménagement intérieur du cabinet d'aisances adapté		La porte du sanitaire adapté n'est pas pourvue d'un dispositif de fermeture adapté	13.2	○	●				Installer une barre de rappel sur la porte	26	90,00 €		
Caractéristiques et aménagement intérieur du cabinet d'aisances adapté		La hauteur de la cuvette n'est pas conforme (hauteur relevée en m : 0.4)	13.3	○	●				Remplacer la cuvette pour disposer d'une hauteur d'assise conforme	27	400,00 €		

RDC

Sanitaire

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE			
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE		Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie	
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012		Par : Alexandre Vautrin	

3^{ème} PARTIE Diagnostic
--

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité			Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé AZCH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact				Description	N°	Estimatif en € Ht	
Caractéristiques et aménagement intérieur du cabinet d'aisances adapté		Le lave-mains n'est pas situé à une hauteur conforme, et/ou positionné dans un angle rentrant	13.4					Installer un lave-mains conforme, avec robinetterie facilement manœuvrable et siphon déporté, et hors angle	28	600,00 €	
Caractéristiques et aménagement intérieur du cabinet d'aisances adapté		La robinetterie est difficilement préhensible / manœuvrable	13.5					Installer une robinetterie à levier ou à détection automatique Cf préconisation n°28	29	0,00 €	
Caractéristiques et aménagement intérieur du cabinet d'aisances adapté		La commande n'est pas facilement repérable	13.6					Installer des équipements et commandes de couleur claire, sur des parois foncées ou colorées (ou vice-versa)	30	400,00 €	

RDC											
Circulations horizontales											
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations		Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact				Description	N°	Estimatif en € Ht	
Repérage de la sortie usuelle, sans risque de confusion avec les issues de secours		Absence d'une signalétique adaptée indiquant la sortie usuelle (sans présenter de confusion avec le repérage des issues de secours) ; nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 1	9.1					Mettre en place une signalétique directionnelle pour indiquer la sortie usuelle dans les circulations	31	50,00 €	
Repérage de la sortie usuelle, sans risque de confusion avec les issues de secours		Absence d'une signalétique / signalisation adaptée aux personnes non-voyantes, et indiquant la sortie usuelle (sans présenter de confusion avec le repérage des issues de secours) ; nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 1	9.3					Installer un cartel braille/relief sur les mains courantes, les parois ou les portes, indiquant la sortie usuelle	32	30,00 €	
Voie de 3 marches ou plus		ACCES HAUT SALLE Les données structurelles de l'escalier sont non-conformes (dimensions relevées : largeur de l'escalier 1,5 m ; largeur du giron 26 cm)	4.3					En l'absence de travaux ayant pour objet de changer les caractéristiques dimensionnelles des escaliers, celles-ci peuvent être conservées	33	0,00 €	

RDC

Circulations horizontales

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

CINEMA DE L'ALHAMBRA
Rue Cinema - 13016 MARSEILLE

Bâtiment ERP
UPEP 616015 - 3^{ème} catégorie

Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012

Par : Alexandre Vautrin

3^{ème} PARTIE
Diagnostic

RDC												
Circulations horizontales												
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité			Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé AZCH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°		Estimatif en € Ht
Voïée de 3 marches ou plus		Les première et dernière contremarches ne sont pas contrastées visuellement / contraste insuffisant	4.4			●		●	Poser une plinthe de couleur sur les contremarches	34	270,00 €	
Voïée de 3 marches ou plus		Les nez de marche ne sont pas suffisamment contrastés	4.12			●		●	Poser des nez de marche de couleur, et non-glissants	35	680,00 €	✖
Voïée de 3 marches ou plus		La main courante ne dépasse pas la première marche et/ou dernière marche	4.16			●	●	●	Prolonger la main courante de la largeur du giron, avec retour	36	400,00 €	✖

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012	
Par : Alexandre Vautrin	

RDC												
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations		Avis motivé A2CH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°		Estimatif en € Ht
Circulations horizontales												
Voie de 3 marches ou plus		L'appel de vigilance est absent en partie haute de l'escalier	4.9						Installer un appel de vigilance, à 50 cm du premier nez de marche, dans le sens de la descente	37	120,00 €	X
Voie de 3 marches ou plus		L'escalier ne dispose pas d'un dispositif d'éclairage permettant d'obtenir un niveau d'éclairement de 150 lux en tout point de l'escalier (valeur relevée en lux : 30)	4.17						Ajouter ou remplacer des points d'éclairage pour obtenir un niveau d'éclairement conforme	38	300,00 €	X
Voie de 3 marches ou plus		Absence d'une main courante sur 2 côté(s) de l'escalier (de chaque côté, ou d'un seul côté si le passage libre < 1,10 m)	4.15						Installer une main courante sur le(s) côté(s)	39	720,00 €	X

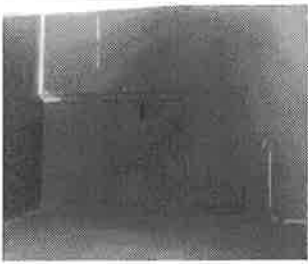
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012	
Par : Alexandre Vautrin	

RDC												
Circulations horizontales												
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé AZCH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht	
Voie de 3 marches ou plus		SALLE DE CINEMA Les première et dernière contremarches ne sont pas contrastées visuellement / contraste insuffisant	4.6	■		●		●	Poser une plinthe de couleur sur les contremarches	40	180,00 €	
Système de transmission et d'amplification des sons pour les malentendants		Recommandation liée à l'absence d'un système de transmission et d'amplification des sons par boucle magnétique	11.3	■				●	Prévoir l'installation d'une boucle magnétique de salle, et la signaler par un pictogramme adapté si besoin	41	3 000,00 €	
Visibilité		Le cheminement adapté n'est pas facilement repérable (nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 1)	8.3	○	●	●	●	●	Flécher l'accès au cheminement accessible. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	42	80,00 €	

RDC

Circulations horizontales

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012	
Par : Alexandre Vautrin	

RDC												
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations		Avis motivé A2CH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°		Estimatif en € Ht
Repérage des éléments structurants (contraste visuel)		Absence d'un repère tactile et/ou visuel continu pour appréhender la configuration du lieu	12.4						Peindre le cadre des portes (largeur minimale de la bande : 5 cm)	43	50,00 €	
Poignée de porte		Les poignées de porte sont peu repérables, par absence de contraste visuel	12.3						Contraster le pourtour de la poignée pour permettre son repérage visuel	44	60,00 €	
Nombre et ratio de places réservées		Absence de place(s) réservée(s) ; nombre à prévoir : 6	15.1						Aménager une place réservée, hors cheminement, et la/les signaler par un pictogramme	45	960,00 €	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

CINEMA DE L'ALHAMBRA
Rue Cinema - 13016 MARSEILLE

Bâtiment ERP
UPEP 616015 - 3^{ème} catégorie

Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012

Par : Alexandre Vautrin

3^{ème} PARTIE
Diagnostic

RDC												
Circulations horizontales												
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations		Avis motivé A2CH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°		Estimatif en € Ht
Présence de mobilier encombrant		Présence de mobilier encombrant	4.2						Déplacer le mobilier pour permettre une circulation plus aisée	46	0,00 €	
Voie de 3 marches ou plus		ACCES LOGE Les première et dernière contremarches ne sont pas contrastées visuellement / contraste insuffisant	4.5						Poser une plinthe de couleur sur les contremarches	47	160,00 €	
Voie de 3 marches ou plus		L'appel de vigilance est absent en partie haute de l'escalier	4.8						Installer un appel de vigilance, à 50 cm du premier nez de marche, dans le sens de la descente	48	120,00 €	X

RDC

Circulations horizontales

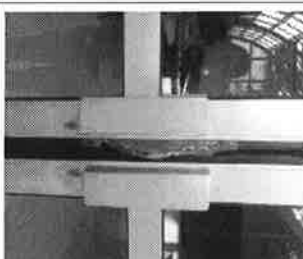
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012	
Par : Alexandre Vautrin	

RDC											
Circulations horizontales											
Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné			Liste des préconisations		Avis motivé A2CH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact				Description	N°		Estimatif en € Ht
Voie de 3 marches ou plus		Absence d'une main courante sur 2 côté(s) de l'escalier (de chaque côté, ou d'un seul côté si le passage libre < 1,10 m)	4.14	△	●	●	●	Installer une main courante sur le(s) côté(s)	49	540,00 €	X
Voie de 3 marches ou plus		La voie d'escalier n'est pas doublée par une rampe	4.18	▲	●			Aménager une rampe d'accès adaptée (avec bordure(s) et main courante)	50	5 400,00 €	X
Largeur des portes pour des locaux recevant < 100 personnes		La largeur du vantail d'usage est non-conforme (largeur relevée en m : 0,77 ; nombre de porte(s) : 1)	12.1	○	●			Remplacer la porte existante par une porte disposant d'un vantail d'usage de 0,90 m	51	950,00 €	

RDC

Circulations horizontales

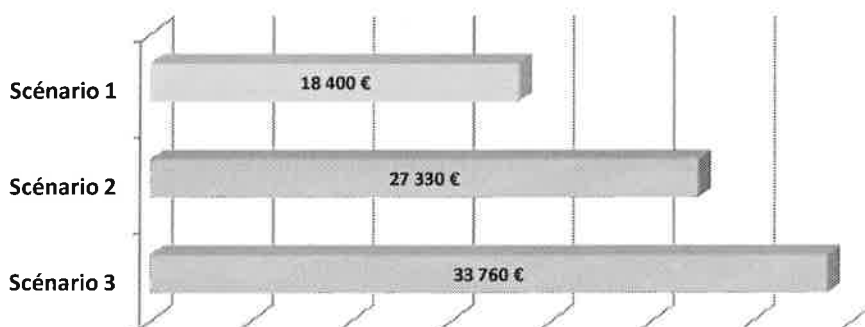
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE			
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE		Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie	
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012		Par : Alexandre Vautrin	

RDC	Circulations horizontales	Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité			Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
			Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	
		Poignée de porte		Les poignées de porte sont difficilement manoeuvrables, et peu repérables par absence de contraste visuel	12.2					Installer une poignée contrastée de type bâton de maréchal Cf préconisation n°51	52	0,00 €	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

Indicateur Accessibilité A2CH				
Situation AVANT travaux le : 09 novembre 2012				
Taux global d'accessibilité	68,7%			
Handicap concerné				
Niveau d'accessibilité	52,9%	64,0%	90,8%	78,1%
Principaux Besoins Usager non satisfaits	CIRCULER - UTILISER	S'ORIENTER	COMPRENDRE	RECONNAITRE - TROUVER L'INFO

Présentation des différents scénarios de mise en accessibilité



SCENARIO 1 (▲ + △) : Mise en accessibilité progressive selon Avis Motivé A2CH

Il permet de traiter prioritairement les obstacles d'ordre réglementaire ayant un impact FORT et MOYEN sur la continuité de la chaîne de déplacement

SCENARIO 2 (▲ + △ + ○) : Mise en conformité réglementaire

Il permet de traiter tous les obstacles d'ordre réglementaire (à faire avant le 1^{er} janvier 2015) pour atteindre un niveau d'accessibilité à 100 %

SCENARIO 3 (▲ + △ + ○ + ■) : Accessibilité pour Tous

Il permet de traiter tous les obstacles d'ordre réglementaire + recommandations A2CH pour une meilleure Accessibilité pour tous

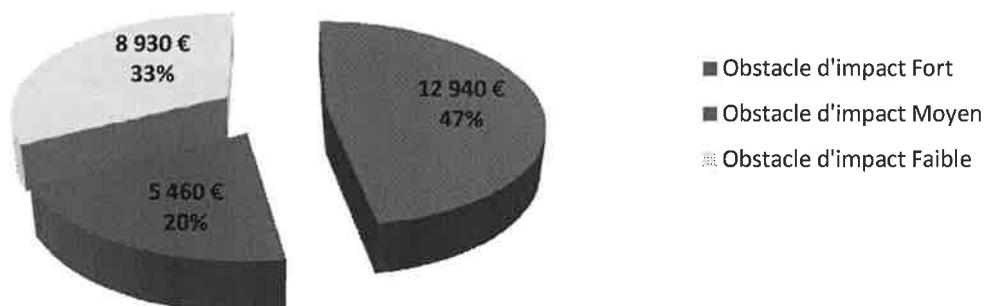
Indicateur Accessibilité A2CH				
Projection des taux d'accessibilité après réalisation des travaux SCENARIO 1 "Mise en accessibilité progressive" (▲ + △)				
Taux global d'accessibilité	85,0%			
Handicap concerné				
Niveau d'accessibilité	85,2%	79,8%	95,3%	85,1%
Besoins Usager à améliorer	UTILISER	S'ORIENTER	COMPRENDRE	RECONNAITRE
Estimatif global (en € HT) du SCENARIO 1	18 400,00 €			

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

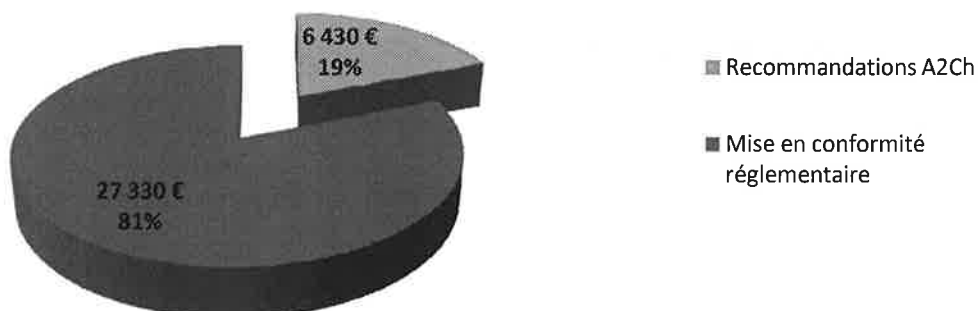
SCENARIO 1 "Mise en accessibilité progressive"



SCENARIO 2 "Mise en conformité Réglementaire"

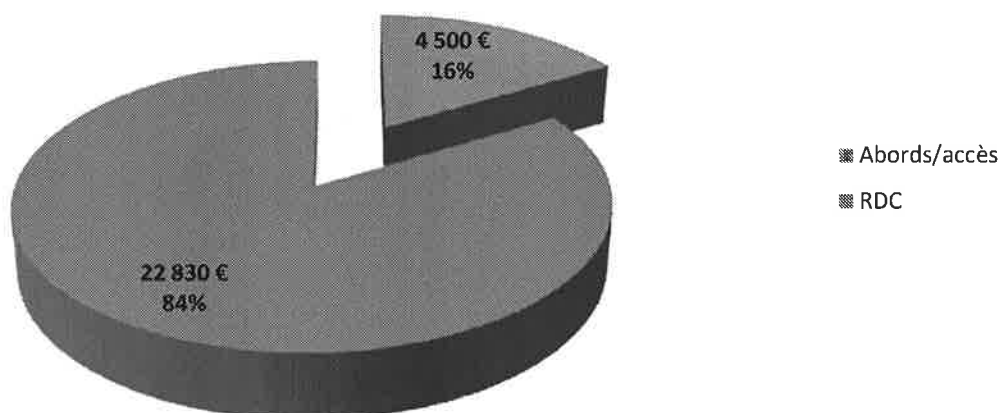


SCENARIO 3 "Accessibilité pour Tous"

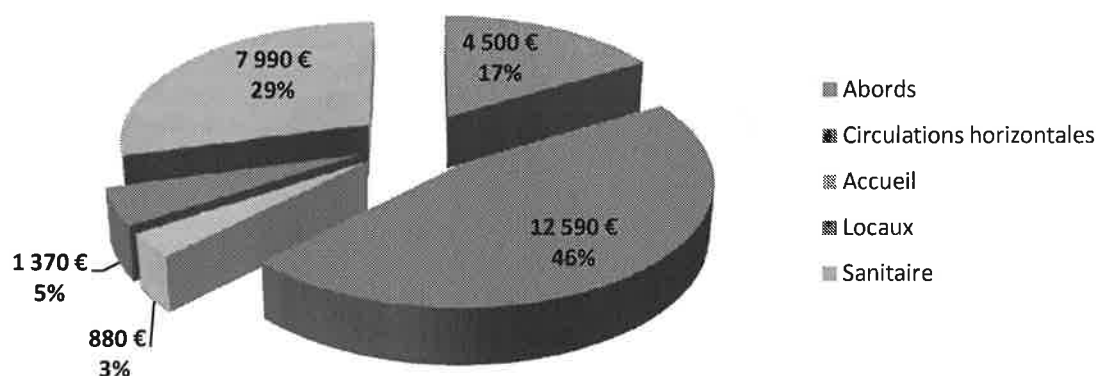


DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

**Ventilation des coûts selon la décomposition spatiale
du site & bâtiment (sur la base du SCENARIO 2)**

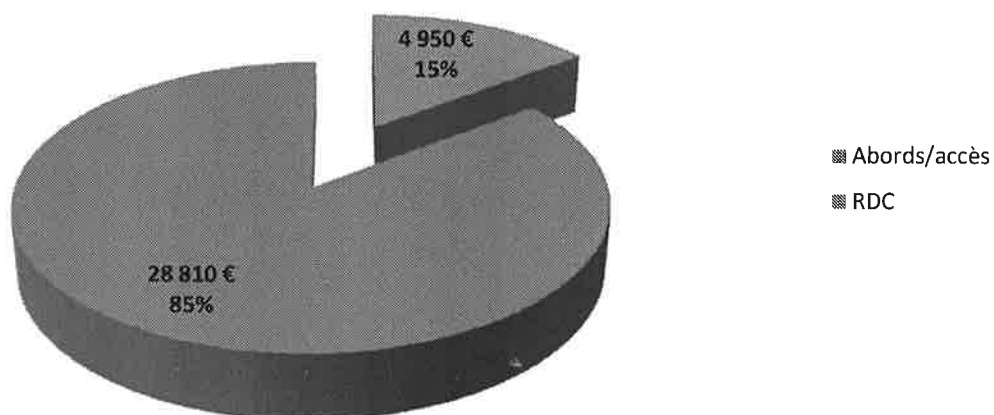


**Ventilation des coûts selon zonage fonctionnel
du site & bâtiment (sur la base du SCENARIO 2)**



DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CINEMA DE L'ALHAMBRA Rue Cinema - 13016 MARSEILLE	Bâtiment ERP UPEP 616015 - 3 ^{ème} catégorie
Diagnostic réalisé le : 09 novembre 2012	Par : Alexandre Vautrin

**Ventilation des coûts selon la décomposition spatiale
du site & bâtiment (sur la base du SCENARIO 3)**



**Ventilation des coûts selon zonage fonctionnel
du site & bâtiment (sur la base du SCENARIO 3)**

